

# SANCTIONS



Connaissez vos partenaires commerciaux...  
ne pas connaître leurs antécédents peut  
vous faire perdre votre chemin.

Traiter avec la mauvaise partie peut entraîner des amendes et des peines d'emprisonnement pour l'entreprise et les personnes impliquées.

Il est essentiel que vous confirmiez que vos clients et fournisseurs ne sont pas sanctionnés, confirmiez où nos fournisseurs fabriquent leurs produits et confirmiez avec vos clients où nos produits seront utilisés.

Les transactions dans ou via les pays suivants sont interdites :

- Corée du Nord
- Syrie
- L'Iran
- La région de Crimée en Ukraine
- Cuba
- Soudan
- Venezuela

Vous pouvez accéder à notre politique de conformité commerciale ici.

Pour vous aider à rester sur la bonne voie vers une prise de décision conforme et éthique, veuillez contacter votre direction ou nous à l'adresse : [compliance@rpminc.com](mailto:compliance@rpminc.com).



Nous sommes RPM et notre succès dépend de chacun de nous suivant la bonne voie et adoptant notre Valeur de 168® pour prendre les bonnes décisions.